

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Automodular Corporation

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 6 août 2015 concernant l'offre publique de rachat d'Automodular Corporation jusqu'à concurrence de 15 millions de dollars CA en valeur de ses actions ordinaires, à un prix de rachat d'au moins 2,55 \$ CA et d'au plus 2,65 \$ CA par action.

L'offre expire le 17 septembre 2015, 17h00 (heure de Toronto) à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 2382236

Décision n°: 2015-FS-0126

Batero Gold Corp.

(CB Gold Inc.)

Dépôt des documents en date du 11 août 2015 concernant l'offre publique d'achat de Batero Gold Corp. sur la totalité des actions ordinaires en circulation de CB Gold Inc. en vertu de la Partie 4 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*.

Numéro de projet SEDAR : 2381920

Décision n°: 2015-FS-0128

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.